

Envoyé en préfecture le 22/10/2021

Reçu en préfecture le 22/10/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 007-210700050-20211021-202169-DE

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT**  
**ARDÈCHE**

**DELIBERATION N° 2021/69**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

**Séance du 21 octobre 2021**

L'an deux mille vingt un et le vingt un octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : le 14 octobre 2021

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 13  
Votants : 15

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Agnès GUIGON, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Jérôme MERCOYROL, Catherine LEYNON, Philippe EUVRARD, Tiphaine FARGIER, Simone GUICHARD.

Excusé(e)s : Sophie ALLEOUD (procuration à Simone GUICHARD), Michel PREVOST (procuration à Jérôme MERCOYROL), Bernard PUEYO (procuration à Claire BOMBRUN).

Absent(e)s :

Catherine LEYNON a été élu(e) secrétaire.

**Objet : Lancement d'une étude pour le projet d'aménagement urbain d'Alba la Romaine.**

Le maire expose au Conseil Municipal qu'il devient nécessaire de réfléchir à l'aménagement urbain de la commune en raison de son développement afin de trouver une cohérence d'ensemble, de lieu de vie et de convergence des habitants.

Il précise que pour accompagner cette démarche d'analyse et d'élaboration de propositions les

Envoyé en préfecture le 22/10/2021

Reçu en préfecture le 22/10/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 007-210700050-20211021-202169-DE

cabinets retenus sont Agir en Ville représenté par Claire POUTARAUD et Urban Projects représenté par Florian JURADO.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

**DECIDE** du lancement de l'étude pour le projet d'aménagement urbain de la commune.

**DECIDE** de retenir les cabinets Agir en Ville représenté par Claire POUTARAUD et Urban Projects représenté par Florian JURADO.

**DONNE** pouvoir au Maire, pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 21 octobre 2021

POUR COPIE CONFORME  
Alba la Romaine, le 22 octobre 2021  
Le Maire  
Pierre LAULAGNET

